

Image not found or type unknown



Mon ex me doit de l'argent

Par **Barracuda**, le **06/10/2023** à **10:29**

Bonjour,

j'ai prêté à mon ex un peu plus de 1200 euros... ce dernier ne voulant pas me faire une reconnaissance de dette, je ne sais pas comment récupérer cet argent.

il à vaguement reconnu par message sur les réseaux "je te de dois un smic" et affirme avoir mon rib.

est ce suffisant comme preuve pour réclamer cet argent devant la justice ?

merci d'avance pour votre aide

Par **Marck.ESP**, le **06/10/2023** à **10:44**

Bonjour, bienvenue

Avez vous adressé, par recommandé avec AR, une mise en demeure de vous rembourser les sommes dues, en fournissant un décompte détaillé et en indiquant les délais et conditions du règlement. Ce n'est qu'ensuite que vous pourriez l'assigner mais il vous faudra des preuves.

Par **Claude 04**, le **16/11/2023** à **10:06**

Bonjour mon ex me doit de l'argent et j'ai tous ces messages par Messenger comme quoi elle me le demande et elle veut rien savoir soit disant qu'elle a pas d'argent j'ai même le RIB où elle m'a dit d'envoyer l'argent elle habite une très grande villa dans le nord de la France que dois-je faire merci de votre aide j'ai tous les papiers qui prouvent de ce qu'elle me demande merci

Par **Pierrepaulejean**, le **16/11/2023** à **10:15**

bonjour

Pouvez vous répondre à la question de Marck.Esp ?

Par **Claude 04**, le **16/11/2023** à **10:22**

Oui je vais lui faire la de mise en demeure et j'ai déjà deux courriers que je lui ai fait parvenir sans réponse de sa part et là je vais faire la lettre de mise en demeure que je vais chercher sur le net pour m'aider merci encore

Par **miyako**, le **16/11/2023** à **22:13**

Bonsoir,

sur la lettre de mise en demeure vous lui fixez une date au delà de laquelle vous le poursuivrez par simple requête devant le tribunal judiciaire de proximité de votre domicile .C'est très simple et sans avocat .les preuves peuvent être des virements, des chèques ,des courriers ,tous justificatifs.Le model de requête figure dans service public .Pour le cas où il n'irait pas chercher le lettre Recommandée ,vous lui faite un double en courrier suivi ,ainsi vous saurez qu'il a bien été prèvenu.

Cordialement